

**Compte-rendu
de réunion**

**RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	16 juin 2009	Heure	18 h 30
Endroit	Centre culture et environnement Frédéric Back – local 322 870, avenue De Salaberry, Québec		
Rédigé par	Mathieu Painchaud	Signature	
ORDRE DU JOUR			
1. Adoption de l'ordre du jour			
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 7 mai 2009			
3. Lettre MDDEP			
4. Retour sur la résolution 09-CA-21 du Conseil de quartier Maizerets			
5. Déferailage des mâchefers			
6. Article Le Soleil : Québec double les tests à l'incinérateur			
7. Visite LET mi-septembre 2009			
8. Varia			
ÉTAIENT PRÉSENTS			
Membres votants			
Anne Beaulieu	Élue, arrondissement de Limoilou		
Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou		
Alain Loubier	Élu, arrondissement de Limoilou		
Yvan Ouellet (pour Claude Pouliot)	Conseil de quartier des Maizerets		
Antoine Carrier	AmiEs de la terre de Québec		
Nicolas Faucher	Cégep Limoilou, milieu socio-économique		
Membres sans droit de vote			
Anne-Marie Cantin	Communauté métropolitaine de Québec		
Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec		
Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec		
Slavko Sebez	Direction régionale de santé publique		

ÉTAIENT ABSENTS

Membres votants

Richard Bourget
Raymond Dion
Steve St-Cyr
Alexandre Turgeon

Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec
Élu, Ville de Québec
Conseil de quartier Lairet
Conseil régional de l'environnement

Membres sans droit de vote :

Compte-rendu de réunion

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC	16 juin 2009
	SUIVI
0. Ouverture de la réunion. ➤ Mme Anne Beaulieu souhaite la bienvenue à tous.	
1. Adoption de l'ordre du jour. ➤ L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Nicolas Faucher, appuyé par Mme Nicole Blouin.	
2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 7 mai 2009 et suivi. ➤ Après quelques modifications, l'adoption du compte-rendu du 7 mai 2009 est proposée par Mme Nicole Blouin, appuyée par Mme Anne Beaulieu. Suivi ➤ M. Mathieu Painchaud mentionne que les modifications ont été apportées au site internet (modification des menus et ajout de la FAQ). Il présente par la même occasion les données de fréquentation du site. On apprend que depuis novembre 2008, en moyenne 105 pages ont été ouvertes par jour et que plus de 7 Go de documents ont été téléchargés. Par ailleurs, la fréquentation du site a été significativement plus élevée tout de suite après la séance d'information publique du 28 octobre dernier.	

<p>➤ M. Yvan Ouellet questionne M. Benoît Delisle sur la demande à la réunion précédente de M. Claude Pouliot relativement aux données de températures des fours de l'incinérateur. M. Delisle répond que le système actuel n'est utilisé que pour assurer le bon fonctionnement des fours et qu'il ne permet pas d'obtenir des séries de données facilement analysables. De plus, ces données ne sont conservées que 36 heures. Un système d'enregistrement en continu sera installé plus tard cette année. Celui-ci permettra d'obtenir les informations demandées.</p> <p>Une discussion s'ensuit entre les membres du comité. M. Yvan Ouellet suggère que M. Delisle fournisse au Comité une donnée de température par jour entre le 16 juin 2009 et la prochaine réunion du Comité et ceci, à heure fixe et à l'heure de son choix.</p> <p>A la suite d'un échange et de questions de la part de membres du Comité quant au suivi du procès verbal sur la question des températures, M. Benoît Delisle quitte la réunion.</p> <p>Suite au départ précipité de M. Delisle, il a été décidé que M. Alain Loubier contactera ce dernier afin de régler la situation.</p>	<p>M. Alain Loubier contactera M. Delisle rapidement.</p>
<p>3. Lettre MDDEP</p> <p>➤ La lettre concernant la nécessité d'une législation favorisant une réduction des emballages a été envoyée au MDDEP et à Recyc-Québec. Le Ministère a envoyé un accusé-réception alors que nous n'avons aucune nouvelle de la seconde organisation.</p>	
<p>4. Retour sur la résolution 09-CA-21 du Conseil de quartier Maizerets</p> <p>➤ M. Mathieu Painchaud présente la résolution en attirant l'attention sur les points concernant le Comité de vigilance de l'incinérateur. Le point 6 s'adresse directement au Comité afin que celui-ci s'assure que les tests atmosphériques soient représentatifs des opérations normales de l'incinérateur et également représentatifs des autres conditions, notamment des démarrages.</p>	<p>Mme Anne Beaulieu et M. Mathieu Painchaud écriront une lettre au Conseil de quartier.</p>
<p>5. Déferailage des mâchefers</p> <p>➤ M. Benoît Delisle étant absent, la présentation n'est pas faite.</p> <p>➤ M. Denis Robillard précise que l'entente avec la compagnie AIM était la seule façon de ne pas faire augmenter le camionnage. Il ajoute aussi que le traitement fait diminuer le lixiviat au site d'enfouissement car la quantité d'eau dans les mâchefers est réduite.</p>	

<p>6. Article Le Soleil : Québec double les tests à l'incinérateur</p> <p>➤ L'article fait état de la décision de la Ville de faire huit tests sur les émissions atmosphériques en 2009, incluant deux en démarrage. L'article mentionne que les tests pourraient être ramenés à quatre en 2010, situation qui devra être surveillée par le Comité.</p>	
<p>7. Visite LET mi-septembre 2009</p> <p>➤ Mme Anne-Marie Cantin mentionne qu'une visite du lieu d'enfouissement technique (LET) est prévue pour la mi-septembre. Cette visite sera l'occasion d'inaugurer la nouvelle station de traitement des eaux du LET.</p>	<p>Les membres du Comité seront informés lorsque la date sera fixée.</p>
<p>8. Varia</p> <p>➤ Mme Anne-Marie Cantin explique la différence entre les données du Bilan 2008 de gestion des matières résiduelles de la CMQ et certains chiffres présentés au Comité. Essentiellement, le Bilan présente la situation pour le secteur municipal, n'incluant pas les industries, commerces et institutions (ICI). M. Mathieu Painchaud revient sur une question du FAQ qui signale une répartition 50/50 entre les deux secteurs.</p>	